



Tabagisme passif : une culpabilité prouvée !

Rubrique : actualités - Date : mercredi 21 avril 2004

Les chiffres sont formels, le tabagisme passif tue. La fumée des autres augmenterait en effet de 15% le risque de décès des non-fumeurs qui partagent la vie de fumeurs. Et l'instauration de lieux non-fumeurs diminue réellement le nombre d'infarctus du myocarde !

Deux nouvelles études viennent rappeler une fois encore les dangers du tabagisme passif. L'une s'est intéressée au risque de décès de personnes vivant avec un ou plusieurs fumeurs, comparées à d'autres sujets qui ont la chance de vivre dans un environnement sain . Résultat, si vous respirez quotidiennement la fumée de votre conjoint ou d'un collègue, vous augmentez votre risque de décès de 15% .

Un autre travail mené dans le Montana, aux Etats-Unis, a comparé la fréquence des hospitalisations pour infarctus du myocarde avant, pendant et après une interdiction de fumer dans les lieux publics, promulguée et appliquée de juin à décembre 2002. Le résultat est frappant. Avant et après la période d'interdiction une moyenne de 40 infarctus a été enregistrée dans la population de la ville. Et durant les 6 mois d'interdiction, ce chiffre est tombé à 24. Rien de comparable n'a été observé dans les villes voisines, qui n'avaient pas appliqué cette mesure. Plutôt convaincant, non ?